Parc national des Ecrins

Conseil d'administration du 3 juillet 2015

Résolution n° 2015-23 CA

Subventions accordées par le Parc national des Écrins

Le Conseil d'administration du Parc national des Ecrins,

- décide d'attribuer des aides financières au titre du programme 2015 de mise en œuvre de la charte, conformément au tableau n°1 ci-joint.

Le président par intérim du bureau
du conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Bertrand GALTIER